

Présentation du comité cantonal

Yvan Jourdain, 52 ans, enseignant au cycle 3

J'ai découvert les syndicats lors des derniers jours de ma formation. Ceux-ci se présentaient aux étudiant·es de dernière année. Le SAEN m'a tout de suite convaincu: il représentait au mieux, pour moi, les valeurs des enseignant·es. Quelques semaines plus tard, j'ai obtenu mon premier poste et je me suis syndiqué dans la foulée.

Les premières années, j'ai suivi l'actualité syndicale un peu en retrait et j'assistais de temps en temps aux journées syndicales (étant le seul de mon collège à y aller, j'étais un peu es-
seulé au milieu des autres collègues du canton).

Je me suis rapproché du comité quand celui-ci invita les enseignant·es du cycle 3 pour venir parler de la rénovation du cycle qui allait débiter. Les membres étaient convié·es à Chambrelieu pour échanger. Je me suis retrouvé étonnamment seul, pour exposer mes questions et mes craintes.

À la suite de cette soirée très intéressante, le président m'a contacté pour me demander si j'étais intéressé à intégrer le comité, ce que j'ai volontiers accepté.

Au sein du comité, j'ai découvert un groupe solidaire et



bienveillant. Nous ne partageons pas forcément toujours le même point de vue, mais les échanges sont toujours riches et très constructifs.

Je ne regrette nullement mon choix. Grâce à cette fonction, j'ai pu travailler sur plusieurs dossiers (sur des sujets qui sont au cœur même de notre travail) pour permettre par exemple d'améliorer les conditions de travail à l'école, de chercher des pistes pour trouver une meilleure évaluation, etc.

De plus, cela m'a donné l'opportunité de rencontrer de nombreuses personnes (d'autres syndicats, du SEEO, des collègues d'autres cantons...) qui, à travers nos échanges, m'ont permis d'avoir une meilleure vision de notre école.

Actuellement, je suis plusieurs dossiers sur l'évaluation, mais c'est celui sur les négociations salariales qui m'interpelle le plus: j'espère pouvoir le faire avancer au mieux des intérêts de tous les collègues.

En conclusion, je ne peux qu'encourager les collègues qui souhaiteraient s'investir un peu plus dans la vie syndicale: cela permet de découvrir et de travailler d'autres facettes du monde de l'enseignement.

Vous avez dit classique?

Ce mois de mai, dix concerts ont rassemblé plus de 2400 élèves autour de l'Ensemble Symphonique de Neuchâtel. Le programme était exigeant, avec des extraits du *Nabucco* de Verdi, de la *Flûte Enchantée* de Mozart, des chansons de Jacques Brel, Lady Gaga, Le Forestier ou encore Rameau. Et même, mais oui, l'hymne neuchâtelois! Pour les élèves, c'est une expérience forte, qui commence avec de nombreuses répétitions parfois fastidieuses, l'apprentissage des paroles, rythmes et mélodies et une très grande dose d'attention. Comme le relevait l'un des animateurs, c'est ce qui différencie le loisir de consommation, très en vogue aujourd'hui, au plaisir immédiat sans effort, du loisir d'investissement, où le plaisir et la fierté sont parfois intenses, mais au prix d'un engagement soutenu dans la durée. Riche leçon de vie.

Pour les enseignant·es, c'est un immense bonheur d'être plongé·es avec leurs élèves au cœur de la musique et de voir à quel point celle-ci peut sublimer des enfants peu habitués à cette discipline exigeante. Que de temps et d'efforts consentis avec leur classe, mais quelle fierté d'offrir aux familles ce cadeau inestimable!

(pap)



Harcèlement scolaire, l'hydre invincible?

C'est une forme de violence particulièrement pernicieuse. Elle peut se manifester sous diverses formes, parfois relativement bénignes (regards appuyés, paroles blessantes ou méprisantes, chicaneries faussement drôles...) ou alors avec plus de brutalité, mais toujours de manière cachée, perverse. Sa gravité tient surtout dans la répétition des agressions, qui finissent par déstabiliser la victime, la blesser et, parfois, amener des drames. Les médias s'en font hélas régulièrement l'écho. Elle concerne tout un chacun et, d'ailleurs, de nombreux·ses enseignant·es l'ont vécu de manière personnelle.

Si chacun·e sait plus ou moins de quoi il s'agit, si tous·tes les titulaires de classe y sont régulièrement confronté·es, il est bien plus difficile de saisir l'ampleur de ce phénomène et, surtout, de déceler assez tôt les cas qui nous sont proches. À quel moment les «chicaneries» deviennent-elles harcèlement? Quand faut-il «tirer la sonnette d'alarme»? Si les spécialistes estiment que 15-20% des jeunes en sont victimes, comment peut-on ouvrir le débat et y réfléchir de manière constructive avec l'ensemble de notre classe, sans attiser encore plus l'incendie?

Bien sûr, il faut informer les élèves. Leur apprendre à parler de leurs problèmes à un·e adulte de confiance. Sensibiliser les camarades pour qu'ils et elles nous parlent de leurs observations et nous assistent pour intervenir assez tôt. Chaque enseignant·e a suivi des cours à ce sujet, en formation initiale ou continue. On nous a par exemple expliqué des outils, comme la méthode Pikas, dite de la «préoccupation partagée». Mais des signes inquiétants semblent montrer que tout cela ne suffit largement pas. En effet, la société évolue très vite et amène avec elle d'autres formes de violence, numérique en particulier.

Le harcèlement est toujours complexe et souvent systémique. Même avec des formations complémentaires, les enseignant·es ou les directions d'école n'ont pas les compétences ni le temps nécessaire pour gérer seul·es ce genre de situation. Si l'école veut lutter efficacement contre la violence scolaire sous toutes ses formes, nous devrions donc très clairement renforcer nos équipes éducatives en engageant suffisamment d'éducateur·trices formé·es et développer le travail en équipes pédagogique-éducatives. À ce propos, il faut hélas noter qu'actuellement, le personnel éducatif est exclusivement à la charge des communes. Il devient urgent que le canton supervise ces équipes et prenne en charge une partie de leur rémunération, comme cela se fait pour le personnel enseignant.

Sans diaboliser un outil que les adultes utilisent en permanence, il s'agirait aussi d'encadrer très clairement l'utilisation des portables à l'école, avec des règles propres

Si l'école veut lutter efficacement contre la violence scolaire sous toutes ses formes, nous devrions donc très clairement renforcer nos équipes éducatives en engageant suffisamment d'éducateur·trices formé·es et développer le travail en équipes pédagogique-éducatives

à l'âge des élèves. Cela se fait relativement bien actuellement selon les lieux, mais il manque une ligne de conduite identique dans tous les collèges du canton, garante de cohérence et d'efficacité.

Ces dernières années, le diagnostic des difficultés spécifiques des élèves a énormément progressé. C'est une excellente chose. L'écoute et l'empathie sont ainsi devenues une norme au sein des écoles, même si cela reste souvent un défi. Malheureusement, dans le même temps, on a probablement un peu perdu de vue que l'école doit également désigner clairement les limites à ne pas franchir et se donner les moyens de remettre dans le droit chemin celles et ceux qui les franchissent allègrement, volontairement ou non. Les harceleurs et harceleuses de tout poil profitent de cette faiblesse de l'institution. Nous devons donc réfléchir à de nouveaux outils permettant de recadrer rapidement et de manière efficace les comportements dangereux ou malsains.

Chaque élève et chaque adulte doit se sentir en sécurité, respecté·e et protégé·e, dès qu'il·elle entre dans le périmètre de l'école. C'est une base indispensable au bien-vivre ensemble, sans laquelle la mission éducative et formatrice de l'école ne peut pas être remplie correctement. Réagissons de manière solidaire et concertée contre toute forme de violence scolaire!

Pierre-Alain Porret, président du SAEN